

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	10	117	91	91	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	39	30	18	9
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	70	53	53	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	46	35	35	3	33,3 %
			Masculin	71	56	56	6	66,7 %
			Total	117	91	91	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	8	8	6	3	33,3 %
			Masculin	31	22	12	6	66,7 %
			Total	39	30	18	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	25	20	20	2	33,3 %
			Masculin	45	33	33	4	66,7 %
			Total	70	53	53	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	57	37	37	5	55,6 %
				AB	39	38	38	2	22,2 %
				B	11	11	11	0	0 %
				TB	4	4	4	2	22,2 %
				Total	111	90	90	9	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	1	1	0		
			AB	2	0	0	0		
			B	1	0	0	0		
			Total	6	1	1	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	9	4	0	0	0 %
				AB	17	15	8	5	55,6 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	8	8	7	3	33,3 %
				TB	3	3	3	1	11,1 %
				Total	39	30	18	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	28	15	15	1	16,7 %
				AB	32	28	28	1	16,7 %
				B	8	8	8	3	50 %
				TB	2	2	2	1	16,7 %
				Total	70	53	53	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	80	63	63	6	66,7 %
			En réorientation	25	21	21	3	33,3 %
			Non scolarisés	6	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	3	3	0	0 %
			Total	117	91	91	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	38	29	17	9	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Total	39	30	18	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	64	50	50	6	100 %
			En réorientation	4	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Total	70	53	53	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (4426)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	50	42	42	4
			Autres doublettes	18	11	11	2
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	33	25	17	9
			Autres spécialités	6	5	1	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	73,5 %	79,2 %	79,2 %	66,7 %
		Autres doublettes	26,5 %	20,8 %	20,8 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	84,6 %	83,3 %	94,4 %	100 %
		Autres spécialités	15,4 %	16,7 %	5,6 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Chimie	Bulletins (si la discipline est suivie au lycée)	Important
	Mathématiques	Bulletins	Très important
	Français et langues vivantes	Bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disciplines techniques (savoir faire pratiques si enseignés au lycée)	Bulletins (si la discipline est suivie au lycée)	Important
	Communication, argumentation	Projet motivé	Essentiel
Savoir-être	Compétences transversales	Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence entre le projet personnel et la formation demandée.	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences personnelles	Fiche AVENIR et fiche "Activités et centres d'intérêt"	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été traités en deux temps :

- Aide à la décision en ligne pour le calcul de la moyenne des disciplines retenues.
- Examen manuel : les dossiers ont été examinés en commission par 8 enseignants de la filière : lecture des appréciations, lecture du projet motivé et de la fiche AVENIR. Une moyenne globale a été affectée à chaque dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour améliorer votre connaissance de la formation et pouvoir évaluer au mieux, si elle correspond à vos attentes, prenez contact avec l'établissement lors des JPO (www.lyceelibournemontagne.com ou 05 57 55 21 21).

Vous avez aussi la possibilité de participer à une journée d'immersion dans la classe souhaitée.

Conseils pour la rédaction du projet motivé : Ne pas rédiger une lettre standard identique pour tous les voeux souhaités. Soigner l'orthographe et développer vos expériences personnelles et scolaires. Si vous avez suivi un ou plusieurs stages professionnels, valoriser vos expériences.

Signature :

Karine VALLEE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole de Libourne Montagne